

Association Aéronautique du Val d'Essonne

→ Aérodrome  
91720 Buno-Bonnevaux

✉ [contact@aave.fr](mailto:contact@aave.fr)

<http://www.aave.fr>

☎ +33 1 64 99 49 41



# Conseil d'Administration du 3 Décembre 2024

## Compte-Rendu



	Membre	Présent	Excusé
Membres présents : 7			
Membres excusés : 2	Philippe LHOTELLIER	■	
	Emmanuel PRANAL	■	
Invités : J.J. Boyer	Clément CHRISTOMANOS		■
	Éric MERCIER	■	
	Jacques EHRlich	■	
	Adrien PRÉCIGOUT	■	
	Micheline JUNG	■	
	Vincent HOLLEY		■
	Colin BRUHIÈRE	■	

Association Aéronautique du Val d'Essonne  
Association loi 1901 reconnue d'intérêt général, agréée par arrêté  
du Ministère de la Jeunesse et des Sports n° 91S112 et affiliée à la  
Fédération Française de Vol en Planeur sous le N° 023/68, enregistrée au  
Répertoire National des Associations sous le N° RNA : W912 001 190  
SIREN : 785 216 292 | SIRET : 785 216 292 00017 | TVA : FR08 785 216 292

# Ordre du jour

1	Revue des tarifs .....	3
2	Tarif instructeur .....	3
3	Organisation du stage montagne .....	4
4	Coupes des Vaches.....	4
5	Achat du LS6 .....	4
6	Changement des pneus des remorques.....	4

## 1 Revue des tarifs

Suite à l'analyse du renouvellement de la flotte réalisée avec l'aide de François Logeais, le Conseil d'administration, aidé par Jean Jacques Boyer (commissaire aux comptes) a mis en place des objectifs financier sur les 10 prochaines années pour permettre un renouvellement des planeurs en fin de potentiel.

Les prix des planeurs ayant bondi ces dernières années, dues à l'augmentation des prix des matériaux, de l'énergie et de carnets de commandes des constructeurs très chargés, nos tarifs actuels ne permettent plus de maintenir cette flotte pérenne à long terme.

Les tarifs n'ayant pas été mis à jour depuis plus de 5 ans, leur revue a été réalisée avec un objectif d'augmenter les recettes de 10% afin d'atteindre ces objectifs. Une présentation des nouveaux tarifs est attachée à ce CR et mise à jour sur le site du club.

Cette revalorisation des tarifs, qui a été fixée de manière analytique, avec des objectifs chiffrés, est essentielle aux yeux du CA pour maintenir une flotte capable d'absorber l'activité du club et une bonne disponibilité des machines.

A noter que les tarifs ont été validés lors d'un point spécifique du 16/12.

- Décision du Conseil d'Administration : Validation des nouveaux tarifs

## 2 Tarif instructeur

Les 2 dernières années ont montré une charge importante de l'activité d'instructeur. Le tarif actuel semble décourageant pour certains instructeurs ayant peu de disponibilité.

D'autre part, le Conseil d'administration a envisagé l'embauche d'un chef pilote adjoint pour absorber cette charge ces dernières années. Le peu de candidat, et l'impact financier d'une telle embauche ont convaincu le CA d'écarter cette hypothèse en préférant favoriser le bénévolat pour absorber cette charge.

Sur proposition de la commission formation, le Conseil d'administration décide ainsi de baisser le forfait instructeur à 100 euros, pour attirer le maximum d'instructeur et d'absorber cette charge.

- Décision du Conseil d'Administration : Validation du nouveau tarif instructeur

### 3 Organisation du stage montagne

Le stage montagne aura lieu du 12 au 26 avril.

Il sera décomposé en 2 parties :

- Du 12 au 19 : Formation ou remise à niveau des FI(S)
- Du 19 au 26 : ouvert à tous les membres

Le Conseil d'administration valide cette organisation et l'emprunt de 2 biplaces (parmi les Duos et le Janus) et du Discus 2B EH.

- **Décision du Conseil d'Administration : Prêt de 2 biplaces et d'un monoplace pour la période du 12 au 26 avril**

### 4 Coupes des Vaches

La coupe des vaches aura lieu le samedi 25 janvier, l'organisation est assurée par Patricia, Arnold, Timothée et Colin.

Un budget de 300 € est alloué aux lots pour les différentes coupes.

- **Décision du Conseil d'Administration : Allocation d'un budget de 300 euros**

### 5 Achat du LS6

Jean Renaud Faliu, ancien membre et propriétaire du LS6 acheté par le club fait une remise de 1000 euros pour prendre en charge les travaux qui ont été réalisés après la vente.

### 6 Changement des pneus des remorques

Suite aux travaux effectués sur les remorques par les bénévoles, il est nécessaire de changer la plupart des pneus. Fabien Muller, membre du club et propriétaire d'un garage, peut effectuer ces changements de pneus, ce qui permet de faire baisser sensiblement les coûts. L'ensemble des pneus représente un budget de 2000 euros.

L'achat de protection UV pour les pneus est à l'étude, ce qui permettrait de ralentir le vieillissement, les remorques étant la plupart du temps en stockage extérieur, au soleil.

- **Décision du Conseil d'Administration : Allocation d'un budget de 2000 euros pour l'achat de pneus.**

La prochaine réunion aura lieu début janvier.

Association Aéronautique du Val d'Essonne

→ Aérodrome  
91720 Buno-Bonnevaux

✉ [contact@aave.fr](mailto:contact@aave.fr)

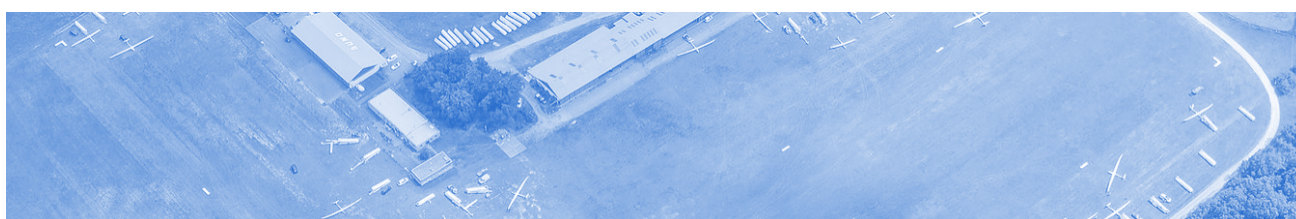
<http://www.aave.fr>

☎ +33 1 64 99 49 41



# Conseil d'Administration du 30 Juillet 2024

## Compte-Rendu



	Membre	Présent	Excusé
<b>Membres présents : 6</b>	Philippe LHOTELLIER	■	
<b>Membres excusés : 3</b>	Emmanuel PRANAL	■	
<b>Invités : François LOGEAIS, Jean Marc BOYER</b>	Clément CHRISTOMANOS	■	
	Éric MERCIER		■
<b>Association Aéronautique du Val d'Essonne</b> Association loi 1901 reconnue d'intérêt général, agréée par arrêté du Ministère de la Jeunesse et des Sports n° 91S112 et affiliée à la Fédération Française de Vol en Planeur sous le N° 023/68, enregistrée au Répertoire National des Associations sous le N° RNA : W912 001 190 SIREN : 785 216 292   SIRET : 785 216 292 00017   TVA : FR08 785 216 292	Jacques EHRlich	■	
	Adrien PRÉCIGOUT		■
	Micheline JUNG		■
	Vincent HOLLEY	■	
	Colin BRUHIÈRE	■	

# Ordre du jour

<b>1</b>	<b>Financement du renouvellement de la flotte biplaces écoles (avec J.M. BOYER et F. LOGEIS</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Information sur l'arrivée du nouveau LS6 .....</b>	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>Point sur les procédures en cours pour l'acquisition du LS6 18 m de Jean-Renaud Faliu....</b>	<b>3</b>
<b>4</b>	<b>Suite sur la barrière anti sanglier.....</b>	<b>4</b>
<b>5</b>	<b>Demande d'ajout d'un tarif stage à la semaine pour des stages campagne et campagne +.</b>	<b>4</b>
<b>6</b>	<b>Avenir du passeport 6 jours et le passage 3 jours vers 6 jours.....</b>	<b>4</b>
<b>7</b>	<b>Rentoilage du SF25.....</b>	<b>4</b>
<b>8</b>	<b>Organisation d'un stage montagne.....</b>	<b>5</b>

## 1 Financement du renouvellement de la flotte biplaces écoles (avec J.M. BOYER et F. LOGEAIS)

- Pour faire suite à la présentation sur le plan de remplacement des biplaces, Jean Jacques et Jacques ont travaillé sur un plan de financement. La présentation exposant les différents scénarios est disponible ici : [https://docs.google.com/document/d/1\\_YDzFxy\\_\\_37X5m3VYJcL3soL9ziOMWaM1S1Zff4E3Uw/edit?usp=sharing](https://docs.google.com/document/d/1_YDzFxy__37X5m3VYJcL3soL9ziOMWaM1S1Zff4E3Uw/edit?usp=sharing)
- Une des hypothèses dans cette présentation est l'équilibre financier. Cette hypothèse est travaillée d'autre part et une réévaluation des tarifs est en cours.
- Des emprunts sont envisagés dans la présentation, il s'agit d'emprunts FFVP, le CA n'envisage pas pour le moment d'emprunts bancaire.
- Suite à cette présentation, **la décision prise par le CA est la mise en vente du PN et du JI** pour évaluer leurs prix sur le marché. Si vente il y a, cela ne sera fera à priori pas avant septembre. François Logeais s'en charge dans la semaine.

- **Décision du Conseil d'Administration : Mettre en vente le PN et le JI.**

## 2 Information sur l'arrivée du nouveau LS6

- Le planeur, pour pouvoir voler, nécessite que ses étanchéités de commande soient refaites. Ces travaux sont également prévus dans la visite de 3000 heures qu'il faut réaliser avant la saison prochaine.
- Vu le nombre de visites exceptionnelles qu'il faut réaliser cet hiver (les 2 DG, le nouveau pawnee, un Astir), Christian nous demande s'il peut anticiper la visite de 3000h au mois d'août. Une telle anticipation implique que le planeur ne volera pas en 2024 à BunO.
- La remorque du planeur est encore à La Motte du Caire, elle est toujours en procédure de francisation à la DREAL.

- **Décision du Conseil d'Administration : La décision du CA est d'anticiper la visite de 3000h au mois d'août.**

## 3 Point sur les procédures en cours pour l'acquisition du LS6 18 m de Jean-Renaud Faliu

- Tous les documents sont réalisés et traduits.
- Le Dossier de LSA est traité.
- On aura des nouvelles sur la procédure avec la DREAL concernant la remorque d'ici jeudi.
- Il sera nécessaire de poncer la peinture si on veut franciser le planeur.

## 4 Suite sur la barrière anti sanglier.

- Eric est en attente d'un nouveau devis, le sujet sera évoqué à la prochaine réunion début septembre.

## 5 Demande d'ajout d'un tarif stage à la semaine pour des stages campagne et campagne +.

- La demande consiste à permettre à des élèves d'autres clubs de venir faire des stages campagne à Buno.
- Au vu de la difficulté d'avoir assez d'instructeur pour faire l'instruction campagne des élèves basés à Buno, **le CA décide de ne pas mettre en place un tarif avantageux pour cette demande.**

- **Décision du Conseil d'Administration : Le CA décide de ne pas mettre en place un tarif avantageux pour cette demande.**

## 6 Avenir du passeport 6 jours et le passage 3 jours vers 6 jours.

- Vu le nombre de passeport découverte et la tension au niveau des instructeurs, **le CA décide de supprimer les stages 6 jours la saison** prochaine.
- Le tarif pour la transition d'un passeport 3 jours à un forfait à l'année est flou dans les tarifs.
- **Le CA décide donc de clarifier le tarif exact d'une telle transition.**
- Action Jacques : définir clairement le tarif du passage découverte vers le forfait à l'année.

- **Décision du Conseil d'Administration : le CA décide de supprimer les stages 6 jours la saison prochaine et de clarifier le tarif de transition d'un forfait découverte vers le forfait à l'année.**

## 7 Rentoilage du SF25

- Il est prévu de faire le rentoilage au mois de septembre 2024.
- Un devis est en cours, il sera de l'ordre de 6000 euros.
- Une subvention CDVVE est à attendre pour une prise en charge d'une partie de ce devis.



## 8 Organisation d'un stage montagne

- Projet de Stage à Puivert organisé par Manu en octobre avec éventuellement 1 biplace. Un mail sera envoyé à l'ensemble des membres en ce sens, sachant que le nombre de place sera limité, et que le stage ne sera surement ouvert qu'aux pilotes brevetés.
- Le CA projette également de réaliser un stage dans les Alpes (St Crépin ?) au printemps qui dans un 1er temps mixera formation instructeur montagne et découverte.

- **Décision du Conseil d'Administration : Le CA approuve l'utilisation d'un biplace pour un stage montagne à Puivert en octobre.**

**La prochaine réunion aura lieu début septembre.**

Association Aéronautique du Val d'Essonne

→ Aérodrome  
91720 Buno-Bonnevaux

✉ [contact@aave.fr](mailto:contact@aave.fr)

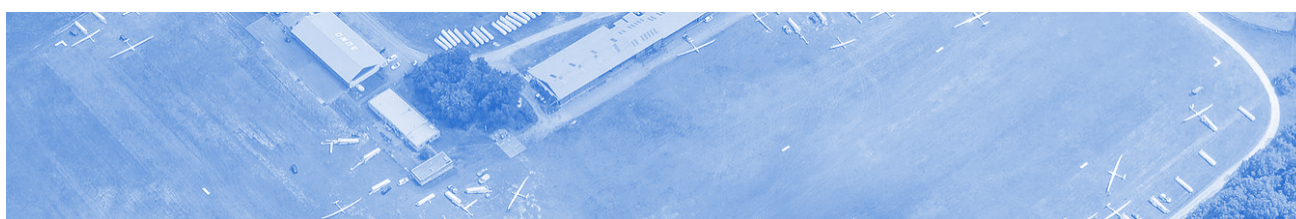
<http://www.aave.fr>

☎ +33 1 64 99 49 41



# Conseil d'Administration du 2 Juillet 2024

## Compte-Rendu



	Membre	Présent	Excusé
Membres présents : 8	Philippe LHOTELLIER	■	
Membres excusés : 1	Emmanuel PRANAL		■
Invités : François LOGEAIS	Clément CHRISTOMANOS	■	
	Éric MERCIER	■	
Association Aéronautique du Val d'Essonne Association loi 1901 reconnue d'intérêt général, agréée par arrêté du Ministère de la Jeunesse et des Sports n° 91S112 et affiliée à la Fédération Française de Vol en Planeur sous le N° 023/68, enregistrée au Répertoire National des Associations sous le N° RNA : W912 001 190 SIREN : 785 216 292   SIRET : 785 216 292 00017   TVA : FR08 785 216 292	Jacques EHRlich	■	
	Adrien PRÉCIGOUT	■	
	Micheline JUNG	■	
	Vincent HOLLEY	■	
	Colin BRUHIÈRE	■	

# Ordre du jour

1	Présentation sur la stratégie de renouvellement des biplaces et son impact financier (avec F.Logeais).....	3
2	Devis clôture et barrière anti-sangliers automne/hiver 2024.....	3
3	Point sur les procédures en cours pour l'acquisition du LS6 18 m de Jean-Renaud Faliu....	3
4	Disponibilités financières restantes sur la DSP et prévisionnel 2024 ?.....	4
5	Infra réseau.....	4
6	Plan du hangar pour ranger les machines.....	4
7	Utilisation du treuil .....	5
8	Handi planeur, retour du stage Cap Envol.....	5
9	Questions diverses .....	5

## 1 Présentation sur la stratégie de renouvellement des biplaces et son impact financier (avec F.Logeais)

- François et Colin ont travaillé sur 3 scénarios de remplacement de la flotte biplace. Une présentation a été réalisée par François qui présente ces scénarios et leur impact financier pour réussir à remplacer les 3 biplaces arrivant en bout de potentiel dans les 9 prochaines années.
- La présentation est disponible ici : [https://docs.google.com/presentation/d/17dWxmBcX1zzPITtHJ3V79Z7jTeGW\\_grH/edit?usp=share\\_link&oid=110926343989468728997&rtpof=true&sd=true](https://docs.google.com/presentation/d/17dWxmBcX1zzPITtHJ3V79Z7jTeGW_grH/edit?usp=share_link&oid=110926343989468728997&rtpof=true&sd=true)
- Cette présentation ayant été principalement informative, ce sujet sera remettre le sujet à l'ordre du jour de la prochaine réunion en listant les actions qui doivent être entreprises et le scénario à envisager.
- Un point dédié doit être réalisé par la commission finance et le vérificateur au compte pour évaluer la faisabilité financière et les impacts des provisions nécessaires aux différents scénarios.

## 2 Devis clôture et barrière anti-sangliers automne/hiver 2024

- **Contexte:** Des sangliers ont créé des trous dans notre piste car notre clôture était HS pendant tout l'hiver à la différence des parcelles voisines. Il faut donc remplacer cette clôture.
- Un premier devis de 10k € a été reçu mais il manque le ceinturage de la partie Nord avec une barrière fixe. Le deuxième devis sera donc envoyé aux membres du CA dès sa réception.
- Parallèlement, une réflexion est en cours sur l'embauche d'un ouvrier en automne pour la pose et la réparation chaque hiver de la clôture

- **Décision du Conseil d'Administration :** Le sujet sera abordé au prochain CA avec les devis.

## 3 Point sur les procédures en cours pour l'acquisition du LS6 18 m de Jean-Renaud Faliu

- Tous les documents sont réalisés et traduits
- Le Dossier de LSA est traité
- On aura des nouvelles sur la procédure avec la DREAL concernant la remorque d'ici jeudi.
- Il sera nécessaire de poncer la peinture si on veut franciser le planeur

## 4 Disponibilités financières restantes sur la DSP et prévisionnel 2024 ?

- Rappel : le versement de la Délégation de Service Public (DSP) par la mairie pour l'entretien de la plateforme arrive entre octobre et décembre chaque année. Il est partagé par les membres du CA, qu'à moins de travaux essentiels à l'activité, on n'envisage pas les dépenses avant d'avoir reçu ce versement.
- Dans ce cadre, pour la DSP versée en 2023, elle a été totalement dépensée.

- **Décision du Conseil d'Administration : Il est donc décidé de financer la rénovation de la clôture en octobre, et éventuellement de l'anticiper légèrement si le versement tarde.**

## 5 Infra réseau

- Reste à installer les Points d'Accès wifi (5 bornes)
- Beaucoup de lien réseaux passent actuellement par ondes hertziennes entre les différents points d'accès sur la plateforme (la fibre arrive puis pour partager ce réseau on utilise des antennes)
- Action en cours : modernisation et documentation de l'infra ([Clément CHRISTOMANOS](#))
  - Documentation
  - Actuellement de nombreux câbles passent entre les bâtiments en aériens et sont soumis aux aléas climatiques. Clément propose de creuser des tranchées pour masquer et protéger ces câbles en finançant ces travaux sur la DSP. -> Un devis pour ces travaux sera réalisé par Clément.
  - Les bornes WIFI du camping (qui alimentent le réseau sur la piste nécessaire à la tenue de la planche au starter) sont vieillissantes et ne sont pas faites pour être en extérieur. L'estimation pour le remplacement et la mise à niveau de cette partie du réseau est de 4K euros. Un mail sera envoyé par Clément à Jacques pour faire rentrer cette somme dans le budget prévisionnel de 2025 et la priorisation sera décidée lors de la revue du budget.

## 6 Plan du hangar pour ranger les machines

- Une vidéo du rangement des machines a été réalisée par Adrien, il sera envoyé par Colin sur le whatsapp instructeur.
- La vidéo est disponible ici :
- [https://www.youtube.com/watch?v=07tR8vaRe\\_g](https://www.youtube.com/watch?v=07tR8vaRe_g)

## 7 Utilisation du treuil

Le treuil a été mis en service ce mardi 2 juillet pour profiter d'une météo moyenne. Les treuillées ont été effectuées avec le treuil positionné sur les parcelles négociées avec les voisins agriculteurs, et ont permis de monter aux alentours de 490 m QNH avec un vent de face faible. Les planeurs ont réussi majoritairement à intégrer une ascendance après ces treuillées. Les analyses d'un instructeur venant de Coulommiers tendent à confirmer que le treuil fonctionne de manière nominale.

## 8 Handi planeur, retour du stage Cap Envol

- [Colin BRUHIÈRE](#), suite à la participation à l'évènement Cap Envol, doit organiser une journée l'année prochaine pour une découverte du planeur pour des personnes en situation de handicap. Une des actions clés est le recrutement de ce public, des démarches vont donc être lancées pour contacter les réseaux de personnes en situation de handicap.
- Le but à terme est de faire venir des personnes en situation de handicap de manière pérenne en les formant à devenir pilote. Le défi dans cette démarche est l'accès à un planeur adapté. Plusieurs solutions sont envisagées
  - Soit location de planeur avec malonnier
  - Soit échange avec un planeur équipé
  - Soit montage d'un stage sur un terrain équipé
  - Soit re-routage vers un autre club à l'issue d'un VI ?
  - Soit montage d'un dossier de subvention pour équiper notre flotte.

## 9 Questions diverses

- Emmanuel Pranal demande, suite à l'organisation des 5 jours de Buno de pouvoir emprunter un planeur pour le championnat de Moret, sans décompter les heures dans le mécanisme de compensation instructeur.

- **Décision du Conseil d'Administration : Le CA approuve cette demande à l'unanimité.**

- Une question a été posée sur le cas de la facturation des heures cellules lorsqu'un pilote propriétaire vole avec un pilote ayant un forfait club dans un planeur du club. Dans ce cas, il est rappelé que c'est le forfait du commandant de bord qui est appliqué : si le commandant de bord est le pilote propriétaire, il paye les heures cellules, si c'est le pilote club, les heures club rentrent dans le cadre de son forfait.

Association Aéronautique du Val d'Essonne

→ Aérodrome  
91720 Buno-Bonnevaux✉ [contact@aave.fr](mailto:contact@aave.fr)<http://www.aave.fr>

☎ +33 1 64 99 49 41



# Conseil d'Administration du 29 avril 2024

## Compte-Rendu



### MEMBRES PRÉSENTS :

Micheline JUNG  
Emmanuel PRANAL  
Philippe LHOTELLIER  
Vincent HOLLEY  
Jacques EHRLICH  
Colin BRUHIÈRE  
Eric MERCIER  
Adrien PRÉCIGOUT  
Clément CHRISTOMANOS

### MEMBRES EXCUSÉS :

#### INVITÉ :

Victor STENVOT

### ORDRE DU JOUR \_ MODIFICATION ALIMENTATION ÉLÈCTRIQUE DE L'AÉRODROME

- INSTALLATION PANNEAUX SOLAIRE
- ORGANISATION ET ENTRTETIEN DU CAMPING
- RÉNOVATION DU SYSTÈME INFORMATIQUE
- NOUVELLE CONDITION DU DEMI REMORQUÉ
- ÉQUIPEMENT DU RESTAURANT
- GOLFETTES
- SUBVENTIONS
- VOITURE CLUB
- PA25 EN RESTAURATION
- POTENTIEL MOTEUR SQ
- 4 JOURS DE BUNO
- RASSEMBLEMENT NATIONAL DE DÉDALE
- ACCUEIL D'UN CLUB DANOIS A BUNO EN JUILLET

## - MODIFICATION ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DE L'AÉRODROME

### But :

Accéder à la demande du restaurateur d'avoir un compteur séparé de celui de l'AAVE, diminuer le coût de notre abonnement (EDF).

### Explication :

Victor Stenvot membre du club travaille chez ENEDIS et a étudié le dossier. Il a été invité à participer à cette partie de la réunion du CA pour nous expliquer les tenants et les aboutissants.

Tout le monde étant d'accord pour faire cette modification, la discussion a surtout portée sur le choix d'avoir un ou deux compteurs pour le club (en plus de celui du restaurateur) Le deuxième compteur étant un circuit séparé pour le camping.

Actuellement nous n'avons qu'un seul compteur pour tout l'aérodrome. Il est situé dans le poste Haute Tension « Icare » à l'entrée du terrain. C'est un compteur surdimensionné par rapport à notre besoin  $W > 36$  KVA et qui génère un tarif d'abonnement très élevé (Contrat industriel C4)

Le tarif est lié à la puissance. Or si le restaurant possède son propre compteur, on aura besoin de moins de puissance pour le reste de l'installation. Nous pourrions alors fortement diminuer la puissance du compteur nécessaire pour le club et prendre un contrat non industriel (Contrat C5)

L'avantage d'avoir deux compteurs peut nous permettre de réguler la puissance du compteur du camping en fonction du moment de la saison et de diminuer encore nos frais. A savoir que notre installation est câblée en triphasé et que dans un tel cas la puissance mini d'un compteur ne peut être en dessous de 12 k.

Quel que soit le choix du nombre de compteurs, la modification va nécessiter des travaux et au minimum le remplacement des câbles d'alimentation allant du poste Haute Tension au BOTI. Il sera sans doute de même vers le restaurant et à d'autres points de l'aérodrome. Ces travaux seront financés grâce à la dotation de service public. Nous avons d'ores et déjà obtenue l'autorisation écrite du maire de la commune pour réaliser ces travaux.

- La première étape a été de réaliser un bilan de puissance de toute notre installation par un professionnel.

Ce bilan est obligatoire pour une demande de modification. De plus, il nous permettra d'avoir une idée précise de nos besoins en puissance (Restaurant / Bâtiments / Camping) et peut-être de décider combien de compteurs on s'équipe. (2 compteurs = Deux contrats et donc plus de frais annexes. C'est à prendre aussi en considération)

- La seconde étape est d'effectuer maintenant une demande de modification vers ENEDIS en joignant les justificatifs suivants :
  - Le bilan de puissance (Fait)
  - Un plan cadastral (Fait)
  - Une autorisation du maire en tant que propriétaire de l'aérodrome (Obtenue)
  - Un plan de masse (Fait)

Tous les documents nécessaires étant réunis, la demande de modification va donc être envoyée chez ENEDIS.

## - INSTALLATION PANNEAUX SOLAIRE

AMARENCO est un producteur indépendant d'énergie photovoltaïque. Cette entreprise partenaire et référencée par la FFVP est employée pour l'implantation de panneaux solaires. Un premier contact sera pris lors d'une



visio- conférence pour s'entretenir sur un principe de fonctionnement avec des modalités. Les emplacements réservés sur une partie des toits des hangars pour l'installation de ce matériel seraient loués par l'AAVE ou par la commune avec un accord de la mairie étant propriétaire des lieux.

Un rendez-vous sur site sera envisagé par la suite pour déterminer les surfaces que l'on pourrait équiper.

#### - ORGANISATION ET ENTRETEN DU CAMPING

Une étude est lancée pour connaître le coût réel du camping. (Eau, électricité, frais divers d'entretien etc...) pour déterminer si le tarif actuel permet d'équilibrer les dépenses. Depuis la rénovation totale en 2023 des sanitaires de la ruche qui est implanté sur le camping, nous constatons un gros manquement concernant le maintien de la propreté. L'hygiène de cet espace se dégrade.

L'AAVE a dépensé de grosses sommes dans la remise en état de la ruche et il n'est pas acceptable de la voir dans cet état dès le début de saison. Une journée de nettoyage de printemps va être programmée pour laquelle tous les utilisateurs du camping seront conviés. Il sera demandé à chacun de participer au maintien en état de propreté de ce bien commun.

Parallèlement des devis ont été demandés à des entreprises de ménage pour un nettoyage régulier. S'il est constaté que l'état de propreté n'est pas maintenu suite au nettoyage de printemps, un contrat sera signé avec un des prestataires de ménage et les frais seront répercutés sur le tarif du camping.

#### - RÉNOVATION DU SYSTÈME INFORMATIQUE

Une rénovation totale du système informatique du club est en cours. Des modifications sont également en cours de réalisation pour améliorer le réseau internet et Wifi. Cela génère quelques perturbations provisoires dans la distribution du réseau vers le camping. Cela devrait être résolu très prochainement.

#### - NOUVELLE CONDITION DU DEMI REMORQUÉ

Pour optimiser le fonctionnement des VI et des passeports découvertes de début de saison il est admis que SEULS les pilotes VI club peuvent utiliser des demis remorqués pour effectuer leurs trois atterrissages et renouveler leur « emport passager » Le prix du demi remorqué à un largage de 250m sol reste inchangé au tarif de 16€. Afin d'assurer au maximum la sécurité de ces exercices occasionnels, et d'optimiser leur rentabilité financière, une procédure demi-remorqué sera rédigée pour rappeler les points de la trajectoire et de l'altitude à l'intention des instructeurs et des pilotes remorqueurs.

#### - ÉQUIPEMENT DU RESTAURANT

À l'issue d'un premier contact avec deux fournisseurs qui proposaient chacun un devis jugé onéreux (10 à 11 k€) 2024 pour l'aménagement d'un nouvel équipement (Cf compte rendu de C.A du 20 janvier) une alternative nous a été proposé par Arthur avec un devis 3 fois moins cher.

En se fournissant chez l'enseigne du grossiste alimentaire MÉTRO, réservé pour les professionnels de la restauration, nous pourrions devant le besoin urgent équiper le restaurant d'une nouvelle chambre froide (derrière le bar) et d'un 2 blocs feu deux gaz pour un montant total de 2270,00€ TTC (hors livraison et installation) Il va être demandé à Arthur s'il peut s'occuper lui-même de l'installation de ce matériel.

D'autre part une contrepartie sera demandée à l'installation du bloc feu supplémentaire : La possibilité d'obtenir la réalisation de snack en plus de la carte Polonaise existante. (Steak, omelette, etc...)

#### - GOLFETTES

Les golfettes électriques blanches présentent aujourd'hui des problèmes de fiabilité et de longévité de maintien de puissance des batteries. Pascal Davoine a déjà bien amélioré leur fonctionnement. Le club recherche une 2<sup>ème</sup> Mule qui serait plus adaptée à l'activité du club pour tracter les planeurs biplaces en piste et pour servir à l'entretien des pistes et de l'infrastructure.

En fin d'année on envisage de se séparer d'une des golfettes thermiques ce qui permettrait de toucher une prime fédérale pour l'achat d'un troisième véhicule électrique.

#### - SUBVENTIONS

Le club a obtenu du Comité Régional Francilien de Vol en planeur une subvention de 6972 €.

Il y a 4972 € dédiés en aide au club pour :

- L'achat des deux VHF
- Compensation par rapport aux réductions octroyées pour les VI BIA
- Compensation par rapport aux réductions octroyées pour les Vols ça plane pour elles
- Participation aux frais de location d'avions remorqueurs pour le CDF 2023
- Compensation pour l'organisation de la conférence MTO d'Éric Schwartz
- Compensation pour les frais de formation matériaux composite de notre mécanicien
- Compensation pour les frais de formation de deux bénévoles à un stage de formation sur les visites annuelles

Il y a 2000 € dédiés à des membres pour les frais de formation dispensées ou reçues

- 1 Stage FI(S)
- 1 stage FI(TMG)
- 2 stages mécanique St Auban Visite annuelle

Les 4670 € reçu de l'ANS (Agence nationale du sport) en fin d'année 2023 ont été distribués sur les comptes pilotes des membres destinataires.

#### - TREUIL

Maintenant que notre treuil est opérationnel, les procédures sont en cours de rédaction en vue d'un audit qui a été demandé à la FFVP.

#### - VOITURE CLUB

Pascal Davoine et Victor Stenvo sont toujours à la recherche active d'un véhicule pour le club. Ce véhicule servira uniquement pour l'activité club et l'entretien des infrastructures pour remplacer les voitures des bénévoles durant les travaux d'hiver. Actuellement c'est souvent la voiture personnelle de notre chef pilote qui est utilisée en haute saison pour aller « *dévacher* » les planeurs. Ce à quoi le CA souhaite mettre fin.

#### - PA25 EN RESTAURATION

Un bilan va être fait avec Olivier Clapin et Christian Degorce. Le but est d'avoir une estimation du temps nécessaire pour le terminer et d'un inventaire des pièces en stock et manquantes pour arriver au bout de chantier.

#### - POTENTIEL MOTEUR SQ

Il reste 200 h de potentiel moteur sur le SQ ce qui implique un échange standard du moteur l'hiver prochain. 42 000 € ont été provisionnés via l'ANEPVV pour cette opération. Les démarches pour l'approvisionnement d'un moteur vont être entamées avec la commission technique de la FFVP.

#### - 4 JOURS DE BUNO

Emmanuel Pranal a établi les procédures locales et organisé la compétition dont il sera le directeur. Son travail a été validé par la FFVP avec deux classes : Club et Multiclasse

A ce jour 9 planeurs sont inscrits avec 14 pilotes :

J1	MAURIN & MAURIN	DG 500 18m	Club	101
DJD	JUNG & SITBON	Janus C FG	Club	104,5
PN	LEVY & MULLER	Janus B	Club	103,5
L1	Arnold HELLIN	H-201b Libelle	Club	99
B104	Dominique CRISPINO	Pégase	Club	101,5
PAP	CHEMIN & STENVOT	Duo Discus	Libre	111
C4	BLANC & DUAULT	Duo Discus	Libre	111
KS	André VERHULST	ASW 22 22m	Libre	122
6	François-Xavier POISSON	ASW 28 18m	Libre	115

#### - RASSEMBLEMENT NATIONAL DE DÉDALE (Planeurs anciens)

Il avait été projeté d'accueillir l'association DEDALE pour un rassemblement national qui se fait traditionnellement le 1<sup>er</sup> mai. En 2025 le rendez-vous est déjà pris dans un autre club. L'AAVE s'est donc renseigné pour se positionner en 2026. Cependant la nécessité de loger dans nos hangars la totalité de leur flotte (environ 15 planeurs) ainsi que la nécessité de gérer cela comme une manifestation aérienne avec toutes les contraintes de sécurité réglementaires associées font que finalement il ne sera pas donné suite à ce projet.

#### - ACCUEIL D'UN CLUB DANOIS A BUNO EN JUILLET

Une quinzaine de pilotes Danois vont venir avec 7 planeurs pour 8 jours du 20 au 28 juillet. Leurs caravanes seront placées dans la zone d'accueil en face du BOTI. Le CA compte sur chacun des membres de l'AAVE pour que la cohabitation se passe bien. Des stages de ce type avec des clubs étrangers ont déjà été organisés à BunO par le passé et se sont toujours bien déroulés. C'est un moyen de s'ouvrir un peu et de développer une autre source de recettes pour le club.

Amitiés vélivoles,

Le Conseil d'Administration

Association Aéronautique du Val d'Essonne

→ Aérodrome  
91720 Buno-Bonnevaux

✉ [contact@aave.fr](mailto:contact@aave.fr)

<http://www.aave.fr>

☎ +33 1 64 99 49 41



# Conseil d'Administration du 7 février 2024

## Compte-Rendu



### MEMBRES PRÉSENTS :

Micheline JUNG  
Emmanuel PRANAL  
Eric MERCIER  
Philippe LHOTELLIER  
Clément CHRISTOMANOS

### MEMBRES EXCUSÉS :

Vincent HOLLEY

### INVITÉ :

### ORDRE DU JOUR - MAJORATION DE LA FACTURE DU SIRTOM

- ÉLECTRICITÉ DU RESTAURANT
- ÉTAT DES FINANCES
- VENTE DES DG-300 ET DG-600
- LES ŒUFS DE PÂQUES
- LE TREUIL
- ENTRETIEN RH SALARIÉS
- LES 4 JOURS DE BUNO

## - MAJORATION DE LA FACTURE DU SIRTOM

Le SIRTOM est l'organisme qui ramasse nos containers de déchets sur la plateforme. Nous avons un seuil de ramassage gratuit. Au-delà de 18 levées dans l'année les ramassages deviennent payants. Si le tri sélectif n'est pas effectué correctement le conteneur non conforme n'est pas relevé. Jusqu'à présent nous n'avons pas de factures du SIRTOM. La dernière s'élève à plus de 1000 €.

Les raisons sont détectées sont les suivantes :

- Consignes de tri non respectées.
- Dépose des déchets dans des container vides alors qu'il y a de la place restante dans d'autres.
- Plus de déchets en provenance du restaurant depuis qu'il est exploité par un professionnel.
- Des containers sont placés pour le ramassage alors qu'ils ne sont pas pleins.

Il faut savoir que s'il y a seulement un sac poubelle dans un container et que ce container est placé pour le ramassage il sera enlevé et comptabilisé dans les levées.

Pour réduire le nombre de lever et d'éviter de payer une « redevance spéciale » vers le SIRTOM, Il est demandé à chacun qui fréquente le camping, le club et le Boti de faire le tri, de charger un conteneur après l'autre en les remplissant complètement au fur et à mesure pour le ramassage.

Les consignes sont alors de :

- Respectez le tri sélectif déposé en vrac dans le conteneur jaune.
- De fermer le sac plastique contenant les ordures ménagères et le déposer dans le conteneur marron.
- De s'assurer ou de compléter un conteneur plein avant d'en remplir un nouveau.

Une affiche plastifiée est présente sur les poubelles.

Les conteneurs pleins sont à sortir le mardi soir pour un ramassage le mercredi.

Ces consignes doivent devenir un réflexe pour nous éviter de payer à nouveau des surtaxes.

## - ÉLECTRICITÉ RESTAURANT

Le restaurateur se plaint du tarif de notre contrat pour la fourniture de l'électricité et demande à renégocier ce tarif. Certaines factures n'ont pas été payées. Une demande est en cours pour qu'il y ait un compteur électrique et un contrat séparé pour la fourniture électrique du restaurant. Il pourra ainsi choisir son fournisseur et la puissance de son contrat.

Par la même occasion nous allons nous aussi renégocier notre contrat et éventuellement changer de fournisseur.

Un courrier va être envoyé à Arthur avec un récapitulatif des sommes restantes dues pour son loyer et sa consommation d'électricité. Soucieux qu'Arthur puisse trouver son compte et pour que le restaurant perde, une réduction temporaire sur les factures l'électricité va lui être proposée en attendant qu'il ait son autonomie sur la fourniture d'électricité.

## - ÉTAT DES FINANCES

Un gros travail a été accompli ces derniers mois pour avoir une vision juste et la plus précise possible sur les finances du club. Le bilan définitif de l'année n'est pas encore terminé mais une première estimation montre que l'on s'achemine vers un déficit non catastrophique. Le bilan final permettra de voir si ce déficit est structurel ou conjoncturel. Le départ d'Olivier et son solde de tout compte ont pesé sur les frais salariaux. C'est conjoncturel.

L'achat en 2023 sur nos fonds propres d'un Janus et le remplacement de deux vieux Pégases par deux beaucoup plus récents et en meilleur état, joue également sur le bilan. En fonction de la valeur du déficit et confronté comme tout le monde à l'inflation et aux augmentations de tarif de nos fournisseurs. le CA envisage cependant une augmentation des tarifs.

#### - VENTE DES DG-300 ET DG-600

Nous avons plusieurs touches suite aux annonces passées pour la mise en vente du DG600 et du DG300. Une première visite est prévue samedi 10 février pour le DG-600. François Logeais de la commission finance en charge de la gestion de la flotte va recevoir l'acheteur potentiel et gérer la négociation.

#### - LES OEUFS DE PÂQUES

Sur la demande du maire de la commune de Buno, le club renouvelle l'opération du « lâché des œufs de Pâques » le lundi 1<sup>er</sup> avril 2024 pour les enfants de la commune. Une communication sera diffusée pour réunir une petite équipe de bénévoles afin d'encadrer et gérer la sécurité de cette sympathique manifestation. Comme les années précédentes nous allons solliciter les pilotes d'ULM pour le largage des friandises

#### - LE TREUIL

Un démontage des pièces incriminés est en cours sur place par des spécialistes et passer le matériel déposé au laboratoire pour analyse.

#### - ENTRETIEN RH DES SALARIÉS

L'entretien annuel des salariés a été réalisé par le président et le vice-président qui sont en charge des RH. Cela a permis d'entendre leurs remarques et de faire le point avec eux sur la saison à venir.

#### - LES 4 JOURS DE BUNO

L'organisation recherche des bénévoles pour monter une équipe pour assurer le scoring, la météo, des agents de piste, des remorqueurs... Toutes les personnes pouvant apporter de l'aide durant cette petite compétition ouverte à tous les membres du club, sur les planeurs du club.

Amitiés vélivoles,  
Le Conseil d'Administration

Association Aéronautique du Val d'Essonne

→ Aérodrome  
91720 Buno-Bonnevaux

✉ [contact@aave.fr](mailto:contact@aave.fr)

<http://www.aave.fr>

☎ +33 1 64 99 49 41



# Conseil d'Administration du 20 janvier 2024

## Compte-Rendu



### MEMBRES PRÉSENTS :

Micheline JUNG

Emmanuel PRANAL

Eric MERCIER

Philippe LHOTELLIER

Vincent HOLLEY

### MEMBRES EXCUSÉS :

Clément CHRISTOMANOS

### INVITÉ :

### ORDRE DU JOUR

- Compteurs électrique LINKY
- Stage mécanique pour les bénévoles à Saint -Auban
- François Schumacher
- Nouvel équipement de la cuisine au restaurant
- Modification de la charte camping club
- Projet d'achat LS-6 18M et vente du FD + VC

- COMPTEURS ÉLECTRIQUE LINKY

Pour faciliter la gestion des consommations électriques sur plusieurs secteurs de l'aérodrome, un contact a été établi auprès du fournisseur pour remplacer les 7 compteurs d'ancienne génération par des compteurs de type LINKY. En particulier Arthur souhaite avoir un compteur et un contrat séparé de celui de l'AAVE. Il considère en effet que notre contrat n'est pas avantageux pour lui.

Une démarche a donc été initiée pour avoir un point de fourniture de courant séparé au restaurant. Une fois cet accès réalisé, ce sera à Arthur de faire les démarches pour choisir un fournisseur et le contrat qu'il souhaite.

- STAGE MÉCANIQUES POUR LES BÉNÉVOLES À SAINT-AUBAN

Un stage de mécanique d'une semaine à Saint-Auban et focalisé sur la réalisation de visites annuelles de planeur (Travaux pratiques et formalités administratives associées) a été proposé à Philippe Brunel et François Schumacher. Ce stage qui se déroulera début février permettra d'augmenter le savoir-faire de ces deux bénévoles qui sont sur les deux plus hautes marches du podium des travaux divers et de les remercier pour leur dévouement.

Cette valeur ajoutée à leurs compétences leur permettra également d'encadrer de façon plus efficace les bénévoles la semaine pour Philippe Brunel et le weekend par François Schumacher.

Le club y trouvera donc son compte.

Ce stage au tarif de 650€ par personne est pris en charge par le club. Les frais de déplacements et d'hébergement sont à leur charge.

- EMBAUCHE DE FRANÇOIS SCHUMACHER SUR UN POSTE DE D'ENTRETIEN DE L'INFRA

Résident à plein temps sur l'aérodrome qu'il connaît très bien et retraité depuis peu, une proposition a été faite à François. Un contrat à mi-temps sera signé pour assumer certaines tâches sur l'entretien, la maintenance et l'amélioration de la plateforme. Une fiche de poste « Agent de Maintenance » a été établie.

L'AAVE dispose d'une dotation de l'État exclusivement réservée à l'entretien de l'infrastructure et ne peut être utilisée dans aucun autre domaine. La rémunération de ce contrat sera affectée à cette dotation.

- NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR LE BAR ET LA CUISINE DU RESTAURANT

Lors d'un entretien avec Arthur il a été demandé s'il pouvait ajouter à sa carte de plats traditionnels Polonais quelque variétés Françaises et du snack pour les jeunes et le moins jeunes

La cuisine n'étant équipée que de deux feux, il nous a dit qu'il ne pourrait le faire que s'il avait au moins un meuble de cuisson avec deux feux supplémentaires. La place étant disponible pour le mettre, des devis ont été demandés.

Par ailleurs des devis ont également été demandés pour remplacer la desserte réfrigérée située derrière le bar qui consomme beaucoup d'énergie et qui n'est plus étanche et qui ne produit pratiquement plus de froid.

- MODIFICATION DE LA CHARTE DU CAMPING CLUB

Il est considéré qu'un membre ayant une caravane ou un mobil home dans le camping peut avoir pour diverses raisons l'impossibilité temporaire de venir se réinscrire en début de saison.

Dans un tel cas une période de tolérance de deux ans non reconductible (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre) sera accordée au membre pendant laquelle il pourra laisser sa caravane ou son mobil home dans le camping.

Pour garder son emplacement durant cette période d'absence il devra impérativement



1. Informer le CA et :

- S'acquitter d'une cotisation de « *membre non volant* » pour rester membre (non actif) du club
- Régler le prix de l'emplacement prévu à l'année (caravane ou mobil-home) car même en dehors du club le stockage d'une caravane est payant.

2. Au-delà de ces deux années le membre aura trois possibilités :

- Se réinscrire en tant que « *membre actif* » dès son retour pour profiter de son logement.
- Avoir retiré sa caravane ou son mobil-home
- Avoir vendu sa caravane ou son mobil-home à un autre membre de l'association

3. Si au bout de deux années aucune des conditions ci-dessus n'est effective l'association se réserve le droit de faire enlever la caravane au frais du membre.

4. Pendant sa période d'absence n'excédant pas la durée de deux ans, le membre a la possibilité s'il le souhaite, de louer sa caravane ou son mobil-home à un autre membre actif du club. Ce dernier devenant alors locataire assumera les frais et se conformera au règlement lié au fonctionnement du camping pour la saison considérée. Les membres devront faire connaître leurs intentions au gestionnaire du camping club.

5. Si l'interruption d'activité est due à une raison médicale ou une autre raison particulière, le responsable de la gestion du camping devra en être informé et le conseil d'administration déterminera avec le membre la meilleure façon de gérer cette situation.

- PROJET D'ACHAT LS-6 18M ET VENTE DU FD + VC

Jean-Renaud Faliu, instructeur à Buno, met son planeur en vente en donnant une priorité à l'AAVE. Avec un équipement très complet et de multiples accessoires, le LS-6 18m est proposé au tarif de 65.000€ et serait disponible début mars 202. Il nous semble intéressant car il permettrait une homogénéisation de notre flotte avec 2 LS6-18m.

Cependant une étude entamée sur l'état de notre flotte, sa valeur, les potentiels restants et les projections pour l'avenir nous indique qu'il faut plutôt gérer nos finances pour provisionner en vue d'assurer une pérennité de notre flotte biplace.

Il est donc envisagé de mettre en vente le DG 300 et le DG600 qui sont moins appréciés et qui volent moins pour assurer le financement du LS6-18m. Pour maintenir le nombre de planeurs monoplaces il va y avoir une surveillance active du marché pour trouver un planeur de type Pégase ou LS6 15m.

Nous avons cependant deux sièges de plus que la saison précédente grâce au Janus acheté la saison dernière, Donc si les deux DG sont vendus et le LS6 acheté, Dans l'attente de l'acquisition d'un second planeur, il pourra toujours être possible de mettre deux pilotes dans ce JANUS pour voler ensemble.

Des annonces vont être mises en ligne ces jours-ci pour la mise en vente de nos deux DG. Cette première étape nous permettra de voir si nos planeurs sont attractifs sur le marché et si leur vente nous permettrait de financer l'achat du LS6-18m.

Amitiés vélivoles,

Le Conseil d'Administration